



COMMUNIQUE

ALBANY DEBOUTE - 5 RALLYES AU CHAMPIONNAT 2017- REPRISE DES DELEGATIONS A LA LKR

Après le rejet par le Comité National Olympique et Sportif Français du recours à l'encontre des élections au Comité directeur de la ligue, par jugement du Tribunal d'Instance de ce 28 août 2017, la contestation par Christian ALBANY de sa radiation de l'ASAR a été rejetée. En conséquence, ce jugement confirme qu'il ne pouvait pas voter en qualité de délégué de l'ASAR à l'assemblée générale élective de la ligue du 30 septembre 2016. Ce jugement n'est pas susceptible d'appel. Seul, un recours en cassation est possible, mais le jugement est clair. L'article 5 des statuts de l'ASAR permettait bien au Comité directeur de prononcer la radiation d'un membre allant contre ses décisions.

On ne peut que regretter la désinformation générale (revoir les articles de presse du 30 septembre 2016), à laquelle une partie de la presse a prêté son concours.

Sur le plan financier, l'assemblée générale du 6 juillet 2017 a approuvé la conclusion de plans d'apurement des dettes sur 40 mois avec 5 des 8 membres de notre ligue, à savoir les ASA REUNION, BOURBON et CFG, les ASK CLUB DIONYSIEN ET SUD.

L'ASA SUD, l'ASA PROMO et l'ASKCB n'ont pas signé de plan d'apurement malgré la proposition d'étalement sur 40 mois alors qu'elles ont elles-mêmes validés les droits dus sur les années précédentes. En conséquence :

- Ces 3 membres ne pourront pas organiser d'épreuves inscrites aux Championnats de Ligue ni pour cette fin 2017, ni pour 2018
 - Notre Ligue a retiré l'organisation de la dernière épreuve du Championnat 2017 à l'ASA SUD et, comme elle s'y était engagée, a déposé en préfecture un dossier pour l'organisation d'un rallye de substitution dans le Sud de l'île aux mêmes dates les 2 et 3 décembre 2017.
- Des demandes de sanctions disciplinaires ont été introduites devant la FFSA ce 25 août 2017. Les sanctions ci-dessus de la ligue pourront donc être aggravées par la Commission de discipline FFSA.

Enfin, devant la persistance des difficultés relationnelles dans le karting rendant très difficile le développement de ses missions par la Ligue de Karting, au regard des deux nouveaux projets de circuit déjà pilotés directement par la ligue automobile depuis le 30 septembre 2016 et au nécessaire besoin d'appui général sur les moyens humains et financiers de la ligue automobile, le Comité directeur de la LSA-Réunion a décidé, ce 5 septembre 2017, de reprendre les missions jusqu'ici déléguées à la Ligue de karting. Le travail en commission mené par la LSA-Réunion entre le 30 septembre 2016 et le 25 février 2017 reprendra et sera développé avec tous les licenciés de bonne volonté désireux d'avancer et de faire que le sport devienne la priorité.

Après des mois de remise en ordre, la LSA-Réunion peut se consacrer enfin au développement de notre sport.

Nous sommes heureux de pouvoir aider, en mesure de nos moyens financiers actuels, 5 de nos licenciés à participer à la Finale de Coupe de France des Rallyes 2017 à Marseille. Leur sélection a été faite sur des critères transparents en fonction des points marqués et aucun représentant du Comité directeur de la ligue ne s'y rendra de manière à consacrer tout le budget attribué aux pilotes et copilotes.

Notre remise des prix annuelle devrait se dérouler dans le SUD le samedi 16 décembre 2017. Nous le confirmerons rapidement.

Nous souhaitons à tous les licenciés une très bonne fin de saison et de pouvoir enfin pratiquer leur passion dans un climat que nous souhaitons apaisé, sans rancœur, mais en toute exigence et responsabilité.

Le Comité directeur